
DESTINATAIRES :	Infirmières de liaison, personnel des CLSC et médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITRICES :	Annick Lavallée, coordonnatrice en soins infirmiers aux opérations 1 ^{ère} ligne et services ambulatoires Dominique Lécuyer, coordonnatrice soutien à l'autonomie personnes âgées pôle 1 – Jardins-Roussillon et Haut-Saint-Laurent Manon Rousse, coordonnatrice soutien à l'autonomie personnes âgées pôle 2 - Suroît et Vaudreuil-Soulanges
DATE :	26 mars 2019
OBJET :	Changement dans les fournitures fournies par le CLSC

Bonjour,

À compter du 1 avril 2019, une nouvelle liste concernant les fournitures fournies ou non en CLSC sera en vigueur. Les services ambulatoires de soins infirmiers ainsi que les soins à domicile ont travaillé en collaboration avec les infirmières de soins de plaies ainsi que le service juridique dans le but d'harmoniser les listes de fournitures fournies de ces services. Cette harmonisation a pour but de s'assurer que la clientèle reçoive la même information peu importe leur territoire ou le service requis.

Nous croyons important que la clientèle soit informée dès leur congé ou retour à domicile des fournitures qui seront fournies ou non par nos services. Cela évitera des délais dans les services offerts et nous permettra d'assurer une qualité de soins et des traitements offerts dans nos services.

Nous vous invitons donc à consulter la liste des fournitures fournies ou non par le CLSC en cliniques ambulatoires de soins infirmiers et aux soins à domicile qui se trouve dans l'onglet Nos publications et documents dans l'intranet.

Merci de votre compréhension et de votre habituelle collaboration.

A.L.
D. L.
M. R.